

Point de situation n°8 – 26 avril 2021

Bonjour à tous,

Voici l'essentiel des informations qui nous concernent en ce jour de reprise. L'intégralité de la nouvelle FAQ du ministère de l'Éducation Nationale est consultable sur le site Web de l'école ou sur le site **education.gouv.fr**.

Le protocole sanitaire du 1^{er} février 21 est toujours en vigueur. Ce qui signifie que les consignes du point de situation n°6 restent valables (**port du masque de catégorie 1 pour les adultes et enfants de plus de 6 ans dans et aux abords de l'école - stricte hygiène des mains - prise de température des enfants avant le départ pour l'école - information immédiate de l'école si un membre de la famille est atteint de COVID19 ou identifié comme contact à risque.**)

La FAQ met notamment l'accent sur le rôle des parents : « Les responsables légaux des enfants doivent enfin surveiller la température des élèves chaque matin et s'abstenir d'envoyer à l'école les enfants fiévreux et/ou symptomatiques. »

Comme avant les vacances, tout retour à l'école d'un enfant ayant été malade doit être accompagné d'un écrit attestant sur l'honneur que les parents ont, au minimum, pris avis auprès de leur médecin traitant, en nommant celui-ci (modèles d'attestation sur l'honneur sur le site Web de l'école ou sur le site education.gouv.fr).

La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves entraînera immédiatement la **fermeture de la classe** à laquelle appartient l'élève pour une durée de 7 jours. Vous serez alors informés de la procédure à suivre. *Vous pourrez bénéficier des facilités mises en place par le Gouvernement pour assurer la garde de vos enfants lorsque vous ne pouvez travailler à distance. Renseignements sur le site :*

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14290>

Pour éviter le brassage, lorsqu'un enseignant sera absent et qu'il ne pourra être immédiatement remplacé, l'accueil des élèves de sa classe sera alors suspendu. Cela confirme ce que nous vous demandions déjà par précaution. Dans ce cas, vous serez avertis par mail au plus tôt, mais il est possible que cela ne soit que le matin même. Surveillez votre messagerie avant de venir à l'école, et tentez de prévoir une solution de secours au cas où. N'hésitez pas à me faire part de vos difficultés afin que nous puissions anticiper et trouver ensemble une issue à cette complication.

Merci de votre collaboration en cette période difficile pour tous.

Bien cordialement,

La directrice, B. Pain

